

CULTURE POLITIQUE

Rachida Dati quitte le ministère de la culture avec un bilan marqué par des effets d'annonce, mais peu de réalisations

Au cours des vingt-cinq mois qu'elle a passés à la tête de la Rue de Valois, l'ancienne garde des sceaux a délaissé le spectacle vivant, échoué sur la réforme de l'audiovisuel public et bégayé sur le dossier du Louvre.

Par Roxana Azimi, Sandrine Blanchard et Aude Dassonville

Publié aujourd'hui à 05h02, modifié à 09h07 • Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés

Lire sur Europresse



Rachida Dati, alors ministre de la culture, lors de la cérémonie de réouverture de la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes, le 27 septembre 2025. JEAN-FRANCOIS MONIER/AFP

Résistant à la pression du premier ministre, Sébastien Lecornu, Rachida Dati aura attendu le dernier moment pour annoncer, mercredi 25 février, qu'elle quittait le ministère de la culture pour se consacrer à sa campagne pour les élections municipales des 15 et 22 mars à Paris. Nommée ministre de la culture le 11 janvier 2024, elle sera restée vingt-cinq mois à la tête de ce ministère, reconduite dans ses fonctions sous quatre gouvernements. Si elle a battu le record de longévité de ses prédécesseurs sous la présidence d'Emmanuel Macron, son passage Rue de Valois s'apparente davantage à une succession d'effets d'annonce qu'à de véritables réalisations. Avec une volonté

délibérée de faire le tri dans les médias auxquels elle consent à parler – la ministre a toujours refusé toute rencontre avec le service Culture du *Monde*.

Lire l'analyse (2024) | [Rachida Dati, ministre de la culture : une nomination surprise, fruit d'un deal avec Emmanuel Macron](#)

Dès son discours, lors de la passation des pouvoirs, rue de Valois, elle affiche sa volonté de rendre la culture accessible à tous et dans tous les territoires. Le plan Culture et ruralité devient sa priorité. Elle n'a de fait pas lésiné sur les déplacements dans de petites communes qui avaient rarement vu passer un ministre de la culture.

En juillet 2024, son cabinet dévoile un plan à 100 millions d'euros, censé développer l'offre culturelle en milieu rural. Vitrine de l'opération : la relance, avec une enveloppe de 4 millions d'euros, des artothèques, ces lieux de proximité où l'on emprunte des œuvres. Astuce politique toutefois : la moitié du plan recycle des dispositifs déjà financés par l'Etat – des Micro-Folies au plan Fanfare lancé en 2021. Et les moyens humains pour faire vivre ces politiques sur le terrain ne sont pas au rendez-vous.

Rendez-vous snobés

Même satisfecit abusif concernant le Pass culture, dispositif emblématique de la politique culturelle présidentielle. En octobre 2024, la ministre promet, dans une tribune au *Monde*, de réformer cette plateforme numérique destinée aux jeunes, qui ne remplit pas suffisamment ses objectifs de démocratisation culturelle. Le budget de la part collective du passe (consacrée au financement d'activités dans les établissements du secondaire) est raboté, le montant de la part individuelle allouée aux jeunes de 18 ans passe de 300 à 150 euros et l'engagement de réserver une partie de ce crédit au spectacle vivant n'est pas tenu. Quand elle annonce finalement la « généralisation » du passe, il ne s'agit que d'inciter tout le monde à télécharger l'application géolocalisée pour connaître les activités culturelles de proximité.



Rachida Dati, alors ministre de la culture, au Festival d'histoire de l'art de Fontainebleau (Seine-et-Marne), le 6 juin 2025. LUDOVIC MARIN/AFP

Alors que le spectacle vivant est fragilisé, en partie en raison de la baisse des budgets de la culture des collectivités locales, Rachida Dati snobe deux grands rendez-vous de ce secteur : les Biennales internationales du spectacle, à Nantes, et le Festival d'Avignon. Elle aura été l'une des très rares

ministres de la culture à ne mettre les pieds ni dans la Cour d'honneur du Palais des papes ni dans les allées du « off » avignonnais.

Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences

Découvrir

Si Rachida Dati a préféré se placer en protectrice du patrimoine, en particulier parisien, elle n'a cependant pas pour autant accordé à celui-ci les financements nécessaires : le 29 janvier, *Le Canard enchaîné* rappelle que les crédits consacrés aux monuments historiques ont chuté de 24 % depuis deux ans, un record. Rachida Dati a beau jeu, dès lors, d'affirmer sur CNews, après le vol des bijoux royaux, le 19 octobre 2025, au Louvre, que la « *sécurisation du patrimoine avait toujours été mise sous le tapis* » par ses prédécesseurs.

« *Il y a eu beaucoup de communication pour peu d'opérations concrètes, les logiques politiques étant privilégiées dans nombre de dossiers au détriment de l'intérêt général* », regrette Julien Lacaze, président de l'association Sites & Monuments. Ce défenseur du patrimoine déplore ainsi la destruction, à Paris, de la ferme urbaine, vaste de 5 500 mètres carrés, du monastère de la Visitation, ou le fait que la cité-jardin de la Butte-Rouge, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), soit en passe de l'être.

Sur le dossier du Louvre, qui fait figure de caillou dans sa campagne pour les municipales, la ministre a soufflé le chaud et le froid. Le jour du cambriolage, elle refuse la démission de Laurence des Cars. Mais elle annonce ensuite une refonte de la gouvernance sous la houlette de Philippe Jost, président de l'établissement public Rebâtir Notre-Dame, sans en avoir informé son propre cabinet ni l'Elysée – une idée qui a rapidement fait pschitt. M^{me} Dati, qui laisse filtrer une irritation croissante envers la patronne du musée, finira par obtenir le départ forcé de cette dernière, le 24 février.

Lire aussi | [Municipales à Paris : la fébrilité gagne la campagne de Rachida Dati](#)

Même enlisement du côté de l'audiovisuel public. Dès son arrivée au ministère, en mettant toute son énergie dans la reprise d'une proposition de loi sénatoriale portant la réforme de l'audiovisuel public, qui propose de rapprocher France Télévisions, Radio France et l'Institut national de l'audiovisuel au sein d'une holding, elle fait sien un objectif du premier mandat d'Emmanuel Macron.

Deux échecs

L'ancienne garde des sceaux se livre d'abord à une offensive éclair, espérant faire adopter le texte avant la fin de la session parlementaire de juillet 2024. La dissolution l'interrompt sur sa lancée. La chute du gouvernement Barnier, en décembre 2024, arrête de nouveau son texte aux portes de l'Assemblée nationale. Avec François Bayrou à Matignon, la nécessité et l'urgence d'une réforme, fortement contestée, ne paraissent plus aussi évidentes. Quand, le 30 juin 2025, l'extrême droite ajoute finalement son vote aux députés de l'opposition pour retoquer le texte, Rachida Dati le voit aussitôt adopté par les sénateurs, en deuxième lecture. Depuis, il n'a plus jamais été inscrit à l'ordre du jour d'un vote définitif de l'Assemblée.

Lire aussi | [La réforme de l'audiovisuel public portée par Rachida Dati voit son avenir sérieusement s'obscurcir](#)

Sans jamais cesser de vanter la radio du service public, la ministre s'est beaucoup employée à déstabiliser son audiovisuel. Ainsi, en 2024, les crédits alloués à la transformation numérique des entreprises, pourtant prévus dans le projet de loi de finances, n'ont jamais été versés – l'année 2026 sera encore marquée par une sévère baisse de dotations. En parallèle, M^{me} Dati se fait agressive à

l'égard des antennes publiques. Sur France Inter, le 7 mai 2025, elle s'en prend à Sibyle Veil, la présidente de Radio France. Invitée de « C à vous », le 18 juin, sur France 5, elle menace le journaliste Patrick Cohen de poursuites.



Rachida Dati, alors ministre de la culture, lors d'une visite du chantier de restauration de Notre-Dame-la-Grande, à Poitiers, le 17 novembre 2025. PHILIPPE LOPEZ/AFP

A défaut d'avoir réussi à faire adopter sa réforme, Rachida Dati a espéré, dès l'été 2025, dégager un consensus autour d'un projet de loi inspiré des recommandations issues des Etats généraux de l'information – le grand projet du début du deuxième quinquennat d'Emmanuel Macron. Mais le texte, visant à sauvegarder le droit à disposer d'une information libre et indépendante, n'a toujours pas été dévoilé. Elle part donc sur deux échecs, et un seul véritable acquis : la pérennisation, à l'automne 2024, du mécanisme de financement de l'audiovisuel public, imaginé après la suppression de la redevance par Emmanuel Macron. In extremis, le 5 février, lors de son audition devant la commission d'enquête parlementaire sur l'audiovisuel public, elle a reconnu que celui-ci est « *au cœur de notre démocratie* » et appelé à « *le préserver* ».

Quant à la loi-cadre sur les restitutions – annoncée, en 2017, par Emmanuel Macron et rédigée, en 2023, par l'ancienne ministre de la culture Rima Abdul Malak –, le vote de celle-ci, le 29 janvier, en première lecture au Sénat doit davantage à la détermination d'élus comme Catherine Morin-Desailly (Les Centristes, Seine-Maritime), Laurent Lafon (Union des démocrates et indépendants, Val-de-Marne) et Pierre Ouzoulias (Parti communiste français, Hauts-de-Seine), qu'à un réel engagement de Rachida Dati.

« *Quand je vous quitterai, vous ne pleurez pas, vous m'applaudirez.* » C'est ainsi que cette dernière concluait ses vœux aux acteurs culturels, le 29 janvier 2024. Deux ans plus tard, son départ se déroule sans effusion.

Roxana Azimi, Sandrine Blanchard et Aude Dassonville

Le Monde Ateliers

Découvrir